

Sabrina de Saint Ange et Dominique Vibrac

**AU CŒUR DE L'HISTOIRE
INTERDITE**

AVANT PROPOS

C'est au coeur de l'histoire interdite, que l'on n'ose raconter, et qui pourtant fascine tout le monde, comme ces courtisanes au bras desquelles le bourgeois ne veut pas être vu tandis que pourtant elles lui procurent tant de plaisir, que s'inscrivent les dialogues que vous allez découvrir. Avec mon amie Sabrina de Saint Ange, nous partageons une curiosité amusée et parfois émerveillée face à des manifestations inattendues de cet autre réel que celui qui nous rassure et nous ennueie. Des épisodes mystérieux qui font rêver, et qui font peur aussi. Peut être à tort.

Lorsque Sabrina m'a proposé des entretiens radiodiffusés sur des sujets controversés et qui éveillent la curiosité, l'idée m'a tout de suite enthousiasmé. Et l'enthousiasme n'est jamais retombé. Bien au contraire.

Loin de moi la prétention de tout dévoiler et de tout révéler. Il faut encore pouvoir imaginer et continuer à chercher. Mais certains grands noms de l'histoire eux-mêmes, comme la Reine Catherine de Médicis, demeurent associés à des pages sombres ou déconcertantes de la vie des hommes. Au fil d'anecdotes parfois douteuses, mais souvent avérées, une porte s'ouvre sur cette autre histoire que l'on chuchote de peur d'éveiller des esprits ou de fâcher des fantômes.

La petite histoire rejoint alors la grande, lorsque les répercussions d'une apparition troublante ou l'onde de choc

d'une prophétie étonnante croisent ces épisodes connus de nos manuels et de nos films.

C'est d'abord en historien que j'ai tenté de répondre aux questions de Sabrina. En tentant de faire le point sur un épisode célèbre, comme par exemple celui du loup de Gévaudan, ou au sujet des prophéties de Nostradamus. En envisageant diverses hypothèses, et en essayant de discerner les plus crédibles, ou, au contraire, les plus improbables. J'avoue que la tâche n'a pas toujours été simple. Il n'est pas aisé de faire le tri entre la rumeur et le fait avéré, par exemple au sujet des religieuses possédées de Loudun. De plus, une source écrite elle-même, par exemple une lettre ou un récit de journal, demeure sujette à caution pour ancienne qu'elle puisse être. L'historien est fort souvent, comme le cancre de Topaze, la pièce si drôle de Pagnol, «condamné à l'incertitude».

Mais l'historien que je voudrais être avec la modestie de mes moyens, se plait aussi à réfléchir, et y est d'ailleurs invité par la nature même des étranges phénomènes, réels ou supposés, qu'il rencontre. Et j'avoue que mes recherches m'ont forcé à envisager des solutions qui, parfois, me contrariaient, déroutaient ma façon spontanée et peut-être étroite d'envisager ce qui est possible et ce qui ne peut certainement pas l'être pour l'homme rationnel du XX^e siècle. J'ai consacré ma thèse de doctorat à Dante Alighieri, grand poète italien, l'auteur de la célèbre *Comédie*. La poésie mais aussi l'ésotérisme sont un langage qui peut nous parler, au-delà de la frontière que nous traçons un peu vite entre la réalité et la pure fiction.

Spinoza déjà écrivait au XVII^e siècle : « nul ne sait ce que peut le corps ». Et je pense de plus en plus que le monde qui nous entoure recèle des secrets que nous ne devinons pas. Sans doute, il y a loin de l'écho d'une voix dans la nuit ou du craquement insolite dans une maison vide à l'affirmation décidée de l'existence effective des fantômes. Mais il y a tant de choses que nous ne savons pas, et que peut-être un jour nous comprendrons. Qu'aurait dit la reine Cléopâtre elle-même ou un philosophe grec en voyant un homme parler à son téléphone ? Ce qui peut nous sembler absurde et inexplicable se comprendra peut-être, un jour. C'est pourquoi l'attitude rationnelle loin de tout exclure laisse les portes ouvertes non à une croyance craintive ou superstitieuse mais à la possibilité d'autres réalités que la science aujourd'hui ne maîtrise pas encore. L'exemple de la physique quantique au XX^e siècle qui bouleversa nos représentations et désarçonnait le grand Einstein lui-même ne nous incite-t-il pas à élargir le cadastre du réel que nous connaissons aujourd'hui et à envisager des surprises à venir ? J'avoue que mes recherches sur le spiritisme par exemple me donnent à penser que, pour importante que soit la part d'imposture ou d'imagination délirante, elle n'explique pas tout, qu'il y a autre chose derrière, quelque chose dont il ne faut avoir peur même s'il ne faut pas le prendre à la légère non plus. Une réalité paranormale qui n'est pas forcément ce qu'elle prétend être et ce que nous en faisons, mais qu'il n'est peut-être pas juste d'écarter avec mépris du revers de la main. En tout cas, quoi que l'on puisse croire et penser, il est en tout cas formidablement passionnant et stimulant d'étudier ces phénomènes mystérieux, ne serait-

ce que d'un point de vue ethnologique, celui qui ne néglige nul pan de la vie, de la pensée et plus encore du ressenti des hommes, comme me l'a appris mon ami Michel Maffesoli, sociologue souvent bien inspiré.

Enfin, mais ce point me semble tellement important, surtout pour nous Français, qui avons raison, certes, d'être sérieux, mais risquons alors de nous prendre trop au sérieux. On comprend mieux l'histoire passée et les phénomènes présents, avec le recul de l'humour, la distance de celui qui ne veut pas prendre position trop vite, et laisse une question encore ouverte. De plus, ces entretiens radiodiffusés avec Sabrina m'ont donné beaucoup de plaisir. Et c'est tant mieux. On peut à la fois s'instruire et s'amuser. J'espère que votre plaisir, chers amis lecteurs, sera égal au nôtre lorsque nous avons préparé et enregistré ces étonnantes conversations.

S'instruire mais aussi s'amuser plaisir valeur ajoutée

Dominique VIBRAC, historien et philosophe.

HISTOIRES INTERDITES

AVANT PROPOS.....	3
LA BÊTE DU GÉVAUDAN.....	9
L'OMBRE NOIRE DE CATHERINE DE MÉDICIS.....	37
NOSTRADAMUS.....	65
L'AFFAIRE DES POISONS.....	87
LES POSSÉDÉS DE LOUDUN	113

LA BÊTE DU GÉVAUDAN

L'histoire terrifiante de « la Bestia », la Bête du Gévaudan, marque encore notre imaginaire. Elle se situe au siècle de Louis XV, en l'An de Grâce 1764, sur les hauts plateaux granitiques battus par les vents d'une des régions les plus pauvres de France, le pays du Gévaudan, l'actuelle Lozère. Dans cette région où alternent forêts et pâturages, à la tombée de la nuit, les loups hurlent dans le soir.

L'affaire de la Bête du Gévaudan, qui durera plus de trois ans, de 1764 à 1767, s'ouvre sur un simple fait divers. Une jeune paysanne, qui gardait son troupeau de vaches, est sauvagement attaquée par un animal énorme. Elle est sauvée par son troupeau qui, chargeant l'animal, le met en fuite. La description que la jeune paysanne fit de l'animal était inquiétante : « Un animal plus gros et plus rapide qu'un loup, avec des poils hérissés, une gueule énorme, des pattes puissantes et griffues, et une raie noire sur le dos ».

Au cœur de l'histoire interdite



Cette gravure est a priori antérieure à janvier 1765, date à laquelle le roi Louis XV promet une récompense de 6 000 livres à qui tuera la Bête, portant ainsi le total des récompenses à 9 000 livres. La légende complète est la suivante : « Figure du Monstre qui désole le Gévaudan. Cette Bête est de la taille d'un jeune Taureau elle attaque de préférence les Femmes, et les Enfants, elle boit leur Sang, leur coupe la Tête et l'emporte. Il est promis 2 700lt (livres tournois) à qui tuerait cet animal »

A la fin du mois de juin de l'année 1764, à la lisière d'une forêt, on retrouve le cadavre horriblement déchiqueté d'une jeune fille de quatorze ans. Le 8 août 1764, des bûcherons découvrent le corps sans vie d'une adolescente, gisant dans une mare de sang, atrocement mutilé et couvert de morsures.

Pendant trois ans, « La Bestia » sèmera la terreur et attaquera plus de 250 personnes, pour la plupart des femmes et des enfants. La bête est rapide, rusée, cruelle ; quand elle ne dévore pas ses victimes, elle les éventre ou les défigure. Certaines victimes sont retrouvées nues.

La terreur règne sur l'ensemble du territoire du Gévaudan, car les battues demeurent vaines. Les villageois pensent que la Bête est invulnérable et l'assimilent à un loup-garou. L'évêque de Mende attise la terreur en évoquant un « fléau de Dieu », envoyé sur terre afin de punir les habitants du Gévaudan. L'affaire fait grand bruit dans le Royaume.

Aujourd'hui encore, la nature de la Bête fait l'objet de multiples débats : loup, croisement d'un chien et d'un loup, animal dressé par un sadique sanguinaire ? Certains ont évoqué une hyène ou un animal exotique ou encore un chien-ours survivant de la préhistoire.

Essayons de comprendre, avec Dominique Vibrac, l'histoire de « La Bestia », en la replaçant dans son contexte historique.

Selon vous, Dominique, combien de personnes cette « Bestia » aurait-elle tuées ?

D.V

Il semble que « la Bestia » ait tué au moins 80 personnes, mais elle en a attaqué un plus grand nombre. D'aucuns prétendent également que des victimes d'assassins auraient indûment été identifiées à des proies de la Bête. Une évaluation précise s'avère donc complexe.

La Bête privilégiait le plus souvent des femmes et des enfants, proies plus vulnérables, mais elle a également attaqué des cavaliers. La thèse selon laquelle la Bête serait un loup est surprenante parce que, généralement, le loup est craintif. Le mode opératoire s'apparente davantage à celui d'un chien dressé pour attaquer et tuer.

La rumeur a très rapidement évoqué « une Bête », sans préciser qu'il s'agissait d'un loup, parce que certains racontaient qu'elle avait les yeux rouges ; d'autres décrivaient une gueule immense ou encore une raie noire sur le dos.

La raie noire sur le dos constitue un élément très intéressant. Une thèse suggère que non seulement cet animal aurait été dressé, mais encore vêtu d'un vêtement de combat, une sorte d'armure, qui lui permettait d'être épargné par les balles et, ainsi, de passer pour invulnérable, ce qui ne pouvait qu'impressionner les imaginations. L'idée paraît pertinente puisque cette bête a été la cible de tirs de fusils et, bien que touchée, elle a, en effet, poursuivi sa course.

La question se pose de l'unicité de la Bête du Gévaudan. Certains historiens prétendent que les crimes ont été perpétrés par plusieurs bêtes.

Quoi qu'il en soit, l'histoire de la Bête du Gévaudan peut d'autant moins être réduite à une fable inventée à des fins religieuses ou politiques que le pouvoir en place ne tirait aucun intérêt de la montée en puissance de cette terreur qui mettait en cause sa capacité à dominer le pays.

En effet, les années 1760 sont complexes pour la France. Le traité de Paris, signé en 1763, a mis fin à la guerre de Sept ans et réconcilié, pour un temps, après trois ans de négociations, la France et la Grande Bretagne. Néanmoins, les accords territoriaux actés dans ce traité sont humiliants pour la France et conduisent le roi à œuvrer afin de renforcer son autorité, en quelque sorte par compensation.

A l'échelle davantage locale, les « Grands Jours d'Auvergne », des tribunaux exceptionnels, en 1665 et 1666, en écho à la répression de la révolte des nobles de la Fronde, avaient pris des décisions humiliantes, elles aussi, pour la noblesse provinciale, ainsi indisposée à l'endroit du pouvoir royal. Ces tribunaux étaient composés de personnalités venant d'autres régions et qui ne connaissaient pas très bien les problèmes locaux. Elles prirent donc, de fait, des décisions contestables. Il est vrai que les nobles s'arrogeaient parfois des prérogatives insupportables, détournaient des fonds et multipliaient les abus de toutes les sortes.

De plus, de nombreux cas de sadisme ont été identifiés à cette époque, alimentant les rumeurs relatives à des enlèvements d'enfants. Il semblerait que des nobles aient organisé des messes noires ou des orgies provoquant des enlèvements d'enfants à des fins de sacrifices ou d'orgies. La pédophilie n'est pas apparue seulement au XX^e siècle, hélas ! On songe au climat qui fut celui de l'affaire des poisons sous Louis XIV. En 1757, le serviteur Robert Damiens a tenté de poignarder Louis XV, sous la pression d'une suspicion à l'encontre du roi et de la cour. Ainsi le climat était-il particulièrement délétère et

pesant. Dès lors, l'atmosphère étant suffisamment chargée, il n'est pas concevable que le roi ait créé de toute pièce l'affaire de la Bête du Gévaudan. Au contraire, Louis XV a tenté de convaincre son peuple de sa maîtrise de la situation, arguant que les chasseurs royaux étaient en capacité de contenir le mal. Son premier souci était d'apaiser les esprits.

Par ailleurs, le règne de Louis XV a connu de puissantes vagues de superstition et le loup représente un symbole diabolique. En effet, le loup avait la réputation d'attaquer par surprise, de sorte que l'âme de sa victime n'a pas le temps de faire un acte de contrition. On sait que pour cette même raison, l'empoisonnement était considéré comme démoniaque, empêchant le pécheur de revenir à Dieu, une mort prématurée ne laissant pas le temps de se repentir. Le loup serait donc en quelque sorte l'allié du Diable en arrachant des âmes à Dieu.

Vous nous confirmez donc que le contexte était en effet complexe, le Gévaudan constituant en outre une des régions les plus pauvres de France. Pouvez-vous nous retracer les grandes étapes de l'affaire de la Bête du Gévaudan ?

D.V

L'affaire s'échelonne sur une période de trois ans, de juin 1764 à juin 1767.

Initialement, une série d'attaques est attribuée à un loup ; hypothèse qui n'est toujours pas clarifiée à ce jour.